



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Tél : 0594.34.03.44 / Fax : 0594.34.03.49
Affaire suivie par : DGS

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 08/08/2016
Nos réfs. : N° 23 /LB/PC/DGS
Vos réfs. :

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président
de la Collectivité Territoriale de Guyane

Objet : Demande de réunion du Congrès des Elus

Monsieur le Président,

Objectivement, la situation de la Guyane se dégrade : l'ampleur de nos retards cumulés, l'accroissement de nos besoins dans tous les secteurs sociaux et économiques, le développement de l'insécurité plonge la Guyane dans une dangereuse spirale négative.

En écho à ce contexte, le manque de lisibilité et d'une certaine façon de fiabilité des engagements pris par l'Etat en réponse aux sollicitations des Elus, contribue à disqualifier notre parole, à discréditer nos collectivités et à alimenter le sentiment que seule « la rue » est détentrice d'efficacité, de capacité à obtenir.

Cette posture de l'Etat qui consiste à « endormir » les responsables politiques Guyanais, pour gagner du temps, pour justifier des retards et des revirements de décisions, produit des effets dévastateurs :

- les collectivités s'engagent sur des stratégies que l'Etat ne soutiendra pas, et les partenariats promis ne seront pas honorés (Pacte d'Avenir, OIN, ...),
- les solutions soutenables pour l'Etat ne sont pas évoquées, ni envisagées alors que les solutions validées ne seront pas honorées,
- nos échanges avec le national ne se traduisent qu'en termes de soutien financier alors que le bailleur de fonds est ruiné et que nos demandes devraient porter sur un desserrement des normes,
- le « scénario du fil de l'eau » est conforté alors que le territoire impose de l'audace et de l'ambition.

Le monde virtuel idéal avec lequel on nous berce va inmanquablement exploser au contact de la réalité. Les effets de cette rupture seront largement supportés par les élus de Guyane que la population considère déjà comme complices sinon responsables.

C'est pourquoi, dans un esprit constructif, pour que nous ayons la possibilité de décider et d'assumer nos choix pour la Guyane, j'ai l'honneur par la présente de te solliciter, en ta qualité de Président de la Collectivité territoriale de la Guyane, pour que tu réunisses, à brève échéance, le Congrès des Elus.

Ce Congrès des Elus devant se fixer comme objectif le changement de paradigme, le renouvellement de nos cadres de référence et la refondation de nos échanges avec le national, Il me semble également nécessaire que la Collectivité Territoriale de Guyane puisse animer dès à présent toutes les réunions préparatoires indispensables à l'établissement de cet ambitieux mais incontournable ordre du jour.

Dans cette perspective, je me tiens à ta disposition pour apporter ma contribution à ces travaux.

Dans l'attente de connaître ton sentiment et ta décision, je te prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de ma considération.

Le Maire

Signé AL





Cayenne, vendredi 12 août 2016

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur Léon Bertrand
Maire de Saint-Laurent du Maroni
Hôtel de ville de Saint-Laurent
Avenue du Lieutenant-colonel Chandon
BP 80
97393 SAINT-LAURENT DU MARONI

Objet : votre demande de réunion du congrès

V/Réf : 29/LB/PC/DGS

Monsieur le Maire,

Votre courrier en date du 8 août 2016, par lequel vous me demandez de réunir à brève échéance le congrès des élus de Guyane, a retenu toute mon attention.

Si je partage en grande partie les réserves que vous exprimez s'agissant de la situation de la Guyane et de ses perspectives de développement contrariées par un contexte il est vrai particulièrement difficile, je considère que l'heure n'est pas - en tout cas, pas encore - à une redéfinition, voire, un durcissement de nos relations avec l'Etat central.

Vous avez tout à fait le droit de considérer que le Pacte d'avenir ne « sera pas honoré », mais pour l'heure, cette présupposition n'engage que vous. Il se trouve que j'étais reçu très récemment encore à l'Elysée par le Président de la République notamment sur ce sujet, et je puis vous assurer que nos échanges ont permis d'avancer concrètement tant sur le contenu du document (projets et financements pour le court, moyen et long terme) que sur le calendrier de son élaboration et de sa mise en application.

C'est pourquoi, plutôt qu'un congrès sur une « refondation de nos échanges avec le national », nous travaillons actuellement, comme je m'y étais du reste engagé dès ma prise de fonction, à l'organisation d'un congrès dont l'objectif sera de permettre à la classe politique guyanaise de travailler de manière collégiale à la finalisation du pacte d'avenir.

Encore une fois, je ne crois pas que l'heure soit à l'abandon de ce document de référence, qui a véritablement vocation à devenir le fil conducteur de notre programme de résorption des

retards infrastructurels et de lutte contre la désagrégation de notre cohésion sociale, avec notamment des réponses ambitieuses sur les problèmes que nous connaissons en matière de santé, d'insécurité, d'éducation, de continuité territoriale ou encore d'infrastructures routières.

Quels que soient nos doutes, et quelles que soient nos incertitudes, il me semble que notre devoir vis-à-vis de la population doit être au contraire de serrer les rangs et de nous impliquer pour que la version finale de ce document soit véritablement au plus près de ses intérêts et de ceux de notre territoire. Et il sera toujours temps, si finalement ce projet venait à ne pas aboutir - ce que je me refuse à envisager pour le moment - de faire connaître aux Guyanaises et aux Guyanais les raisons et les responsabilités de cet échec ; responsabilités dont je souhaite que nous soyons totalement exonérés, ce qui implique que nous ayons au préalable fait notre maximum pour pouvoir obtenir un pacte d'avenir qui soit le plus satisfaisant possible.

Je vous propose donc que nous nous retrouvions tous ensemble, à l'occasion d'un congrès des élus de Guyane qui aurait lieu dans le courant du mois de septembre, afin de mettre en discussion une première mouture du pacte d'avenir qui, dès lors qu'elle aura obtenu l'aval du congrès, aura vocation à être renvoyée au Président de la République pour une ultime phase d'échanges, d'amendements éventuels et de validation avant signature.

En espérant que cette proposition trouvera auprès de vous un écho favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mon cher Léon, l'expression de ma considération distinguée.



Rodolphe ALEXANDRE



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Séves de Guyane

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 26 aout 2016

Ne réf. 100/103/100/100/100

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président
de la Collectivité Territoriale de Guyane

Objet : Congrès des Elus

Monsieur le Président,

Clua R = 10/10/10

A la lecture de votre réponse à ma demande de réunion du Congrès des Elus, je constate que vous partagez mes préoccupations quant à la nécessité d'une intervention globale, concertée et partagée.

Cependant votre courrier souligne également nos incompréhensions, aussi par la présente je tiens à préciser et illustrer le sens de ma proposition.

Tout d'abord, mon propos n'est pas d'établir un « durcissement de nos relations avec l'état central », mais de convenir, dans la République, de nouvelles modalités de collaboration avec l'Etat central et d'élargir le champ des réponses possibles pour la Guyane. Ainsi, il ne s'agit pas tant d'exiger avec plus de force, mais de négocier un nouveau cadre et de nouvelles procédures pour le développement de la Guyane.

Ensuite, je suis convaincu qu'il nous faut dépasser le « mythe du produit miracle » pour sincèrement définir, dans la plus grande concertation, les voies et les choix de notre développement. Nous ne pourrons pas faire l'économie de ce travail, car d'une part l'ampleur des besoins renvoie à des budgets objectivement improbables et d'autre part la nature des projets à mettre en œuvre nécessite d'agir sur plusieurs paramètres et de concevoir les opérations à l'aune des projets de territoire.

A ce titre, le projet d'OIN multi sites est tout à fait symptomatique : l'outil est placé en amont du projet, les lignes directrices et le contenu ne sont pas précisés mais l'avis des collectivités est sollicité, sans même que la cartographie des périmètres ne soit communiquée.

Des sujets aussi importants que la répartition entre économie, agriculture et logement, la part des logements sociaux collectifs dans la ville, l'équilibre entre densité urbaine et consommation de l'espace, ne sont pas abordés alors même que l'Etat sera l'opérateur unique de cette opération.

Sur une question aussi fondamentale que l'aménagement urbain, il est donc demandé aux élus de délivrer un blanc-seing au profit des services de l'Etat, alors que depuis des années nous sommes unanimement convaincus que la maîtrise de la question foncière est au cœur de notre problématique de développement.

Les exemples sont nombreux, parfois anciens mais toujours répétés, les « Plans » d'hier font place aux « Pactes » d'aujourd'hui mais les recettes sont comparables.

Ainsi, le Congrès doit-il interroger les conditions dans lesquelles nous pouvons défendre nos ambitions ou préciser les opérations devant être financées par l'outil « Pacte d'avenir » ?

Votre choix diffère du mien et je le regrette.

Cependant, si nous parvenons à cette occasion à dépasser la simple énumération d'opérations, pour nous accorder sur une stratégie de développement partagée, cohérente et réaliste, je serai le premier à souligner la pertinence de la démarche et à contribuer activement à son succès.

A défaut, je maintiens que notre responsabilité sera engagée.

Je vous prie Monsieur le Président, mon cher Rodolphe, d'agréer l'expression de ma considération.

Le Maire





Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 17 novembre 2016
Nos réfs. : N° 128 /LB/PC/DGS
Vos réfs. :

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président
de la Collectivité Territoriale de Guyane

Objet : Pacte d'avenir pour la Guyane

Monsieur le Président,

Comme suite à nos échanges relatifs au « Pacte d'Avenir pour la Guyane » vous m'avez fait l'honneur de solliciter mon avis sur la dernière version du document qui vous ai proposé à la signature, par les services de la Présidence de la République et je vous remercie de cette démarche à laquelle je suis sensible.

Aussi par la présente, je souhaite, malgré la complexité de l'exercice, tenter d'exprimer toute les difficultés dont ce document est porteur.

La proposition de l'Etat, de formaliser ses engagements pour l'avenir de la Guyane répond à une attente extrêmement forte de notre territoire, alimentée par des décennies de frustration et d'incompréhension.

Aussi, le document que l'on souhaite intituler « Pacte d'Avenir pour la Guyane » doit pouvoir être à la hauteur de cette espérance et traduire avec précisions les ambitions, le sens, et les moyens du « projet Guyane ».

Or force et de constater que cet objectif ne dépasse pas les pages d'introduction du document.

En effet l'analyse de la situation et de la trajectoire de notre territoire impose de changer de paradigme c'est-à-dire d'avoir une vision, de proposer des actions audacieuses, d'être disposé à « bouger les lignes », à bousculer les pratiques et les positionnements.

Mais aucune de ces figures imposées ne sont présentes :

- Absence de choix clairement exprimé d'un modèle de développement et l'entretien d'une hésitation entre une Guyane « sous cloche », le respect des orientations de la COP 21, et le développement industriel, minier.
- Absence de proposition réellement innovante ou particulièrement significative, porteuses de changement telle que la route le long du Maroni, un grand barrage, ...

.../..

- Absence de procédures réellement dérogoratoires, alors que les objectifs exceptionnels réclament des procédures exorbitantes du droit commun. Ainsi par exemple, la restitution du foncier demeure envisagée au travers du cadre légal existant alors qu'il devrait s'opérer massivement, sans condition et sans délai.
- Absence significative d'obligation de résultats, dans des domaines critiques tels que l'énergie, le numérique, le logement.

A l'inverse lorsque le document ne se contente pas de compiler les moyens déjà en place, il utilise à volonté les formules évasives du type : « l'Etat s'attachera, l'Etat veillera, l'Etat sera attentif, ... ».

Ainsi ce qui ressort de la lecture de cette proposition c'est un sentiment de timidité, de « fil de l'eau » et d'incapacité à imaginer des réponses à la hauteur des enjeux.

J'en suis convaincu, aucun signataire n'est satisfait de ce document, qui ne fera même pas illusion et qui dans notre contexte actuel de tension pourrait être perçu comme une marque de mépris. Lorsque je dis cela, la lecture des quelques lignes sur la sécurité qui figurent en fin de document, illustrent parfaitement mon propos.

Concrètement, ce document n'est en rien différent d'un banal plan de soutien, comme la Guyane en a connu des dizaines et qui nous permettent tout juste de « garder la tête hors de l'eau », sans pour autant préparer l'avenir.

Par ailleurs, vous connaissez mon sentiment sur l'état de la société Guyanaise, qui est au bord de l'implosion et au service de laquelle nous devons agir énergiquement sans tarder et veiller à ne pas cautionner la poursuite de pratiques qui ont fait leur temps ainsi que la preuve de leur inefficacité.

Le pacte d'avenir pour la Guyane verra le jour, c'est inévitable. Le moment n'est peut-être pas encore venu et je peux comprendre la déception qui est la vôtre. Cependant, l'intitulé « Pacte d'Avenir pour la Guyane » fait référence à trop d'histoire et d'espoirs pour le trahir par une signature, en période pré-électorale, d'une imposture.

Soyez assuré monsieur le Président, qu'en ma qualité de responsable politique local, je mesure pleinement l'inconfort de votre situation face à cette proposition de signature et vous prie d'agréer l'expression de ma considération.

Le Maire



L. BERTHIAUX



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 14 mars 2017
Nos réfs. : 256/LB/pc/SM

A

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE
Président de la Collectivité Territoriale de
Guyane
Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane
Carrefour Suzini
4179 route de Montabo
97300 - CAYENNE

Objet : Congrès des Elus,

Monsieur le Président,

L'actualité de ces dernières semaines, bien qu'intense (mobilisation citoyenne, conflits sociaux, diminution de crédits, non-respect des engagements, ...), est malheureusement devenue totalement ordinaire, voire routinière.

Le syndrome guyanais est désormais bien établi : une situation sociale qui se dégrade, des annonces analgésiques, le maintien de situations dérogatoires désavantageuses, un recul de la solidarité nationale.

Ainsi, il ne m'était pas très difficile en août dernier d'annoncer les échecs que tu dénonces aujourd'hui.

Comme tous les Guyanais, je partage ton indignation quant à « l'intolérable » et souhaite apporter mon soutien à la défense de nos intérêts et surtout à la préservation de notre avenir.

Cependant l'élu local que je suis doit une fois de plus rappeler que notre participation au nécessaire combat pour une juste reconnaissance de notre situation, passe inmanquablement par l'adhésion préalable au « **Projet pour la Guyane** ».

Ce projet pour la Guyane, toujours affirmé mais finalement rarement décrit, très peu débattu et jamais partagé n'est pas encore lisible.

Ce projet qui fait tellement défaut à nos schémas directeurs, nos programmes opérationnels, nos contrats de plan et nos pactes en tout genre, permettrait pourtant le changement de paradigme qui s'impose, pour enfin sortir de la logique de l'opération isolée et questionner plus largement les voies et moyens de notre développement.

Nous le savons, l'addition d'opérations isolées ne fait jamais un programme cohérent ; seul le projet permet des déclinaisons opérationnelles pertinentes et efficaces.

Aussi, une nouvelle fois, je te sollicite pour que tu réunisses le congrès des élus avec pour ordre du jour la formalisation, dans la concertation, du « **Projet pour la Guyane** ».

L'exercice est délicat et complexe, nos travaux seront longs et difficiles, mais l'objectif est absolument indispensable et nous avons en la matière une véritable obligation de résultat.

.../...

Par ailleurs, dans la perspective du renouvellement de la Présidence de la République, cette démarche collective de l'ensemble des élus de Guyane, constituerait un signal fort, qui ne pourrait être ignoré par nos futurs interlocuteurs.

De même les parlementaires guyanais trouveraient probablement à cette occasion matière à préciser leur positionnement et à alimenter leurs interventions.

Enfin, lorsque la Guyane s'exprimera d'une même voix quant à son avenir, ses attentes et ses revendications, notre position portée par tous échappera au traditionnel jeu politicien qui consiste à nous diviser par des alliances d'opportunités et des soutiens de circonstance au détriment de l'intérêt de la Guyane.

Notre actualité nous rappelle régulièrement que le temps nous est compté et j'espère Monsieur le Président que tu sauras nous réunir très prochainement afin de porter cette ambition et te prie dans l'attente d'agréer l'expression de ma considération.



Bien au fait

Léon BERTRAND



Cayenne, mercredi 22 mars 2017

DE
GUYANE
2017

Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane

Reçu le 26/03/2017
Copie à Monsieur Le Maire

Monsieur Léon BERTRAND
Maire de Saint-Laurent du Maroni
Hôtel de Ville de Saint-Laurent
Avenue du Lieutenant-colonel
Chandon - BP 80
97393 SAINT-LAURENT-DU-MARONI

Mairie de Saint-Laurent du Maroni

Direction Générale des Services

COURRIER
N° 4259
ARRIVÉ LE

26 AVR 2017

Objet : congrès des élus

Monsieur le Maire, cher Léon,

Ton courrier en date du 14 mars 2017, par lequel tu me saisis dans la perspective de l'organisation prochaine d'un congrès des élus de Guyane, a retenu toute mon attention.

La crispation sociale actuelle, dont nous avons tous pressenti l'imminence, ne fait que confirmer l'impérieuse nécessité d'une remise à plat de l'ensemble de nos problématiques, non seulement entre élus, mais aussi en concertation avec les socioprofessionnels et la population qui expriment depuis plusieurs jours maintenant et de façon extrêmement prégnante à la fois son exaspération mais aussi ses attentes pour elle-même et pour le territoire.

L'urgence aujourd'hui est de préserver le fil du dialogue et de jouer pleinement notre rôle de médiateurs entre une population à bout et un Etat malheureusement peu enclin à prendre la mesure de sa souffrance, afin de trouver un compromis acceptable par tous et de sortir le pays de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement.

Et dès lors que cet épisode de blocage sera derrière nous, il me semble effectivement que notre devoir sera de nous retrouver tous ensemble et de repréciser ce projet de territoire que nous avons déjà esquissé lors du séminaire des élus qui s'était tenu le 12 septembre à la CTG, dans le cadre de l'élaboration du projet de Pacte d'avenir.

Je te confirme donc par la présente mon intention d'organiser à court terme un Congrès des élus, dès lors que la situation sociale se sera suffisamment apaisée pour rendre possible sa tenue d'un point de vue logistique.

Reçois, Monsieur le Maire, cher Léon, l'expression de mes salutations distinguées.

Reçu en tant que

Rodolphe ALEXANDRE



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Tél : 0594.34.03.44 / Fax : 0594.34.03.49

Affaire suivie par : DGS

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 18 avril 2017

Nos réfs. : N° *28* /LB/PC/DGS

Vos réfs. :

Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président
de la Collectivité Territoriale de Guyane
4179 ROUTE DE MONTABO
97300 CAYENNE

Objet : Congrès des Elus, projet Guyane.

Monsieur le Président,

En acceptant le principe d'une réunion du Congrès des élus, vous contribuez grandement à la résolution de la crise sociale, économique, sociétale que nous connaissons aujourd'hui, et je salue cette décision à laquelle, vous le savez, j'attache beaucoup d'importance.

La demande de formalisation du « Projet Guyane », unanimement partagée, constitue l'élément fédérateur de toutes les forces qui s'expriment aujourd'hui en Guyane pour affirmer la nécessité d'écrire ensemble l'avenir de notre territoire et le chemin pour y parvenir.

Cet objectif ambitieux n'est pas inaccessible et je ne doute pas de la volonté de tous d'y parvenir.

Cependant, en dépit de l'urgence actuelle, je souhaite par la présente, souligner quelques aspects fondamentaux et points de vigilance qui à mon sens devront nourrir les travaux à venir.

En premier lieu, il nous faudra trouver et conserver les « points d'équilibre » de la démarche et notamment :

- Réussir à combiner avec justesse, le travail institutionnel avec l'expression populaire. *Ces deux légitimités devront nécessairement se conjuguer pour donner au document la plus grande force possible.*
- Réussir à imaginer ensemble la Guyane dans 30 ans tout en apportant des réponses immédiates. *Une fois la destination connue, le cheminement s'établit clairement.*
- Réussir à écrire une nouvelle page pour la Guyane, sans pour autant faire table rase de notre expérience et des leçons du passé.

.../...

En second lieu il nous faudra être intransigeant sur le respect des « règles d'or » de l'exercice et principalement :

- Veiller à questionner les valeurs, les ambitions avant de traiter des leviers des stratégies opérationnelles et des opérations. *Les valeurs et les ambitions partagées fixeront le cadre des débats et des accords, et constitueront les fondations de l'adhésion au projet.*
- Veiller à prendre le temps de la maturation du projet sans perdre de vue l'urgence de la situation.
- Veiller à prévenir toute incarnation politicienne des travaux du Congrès, qui fragiliserait inmanquablement la démarche. *Le « Projet Guyane » ne sera pas l'œuvre d'un homme mais d'une société.*
- Veiller à traiter, sans tarder, des sujets connexes de portée symbolique telle que la question du drapeau régional ou de la place de la réflexion sur le statut. *Lever des ambiguïtés permet de clarifier les objectifs et facilite les échanges.*

Ainsi Monsieur le Président, je suis convaincu que les questions de contenus et de méthodes sont essentielles et indispensables à la réussite de nos travaux.

Il est donc de notre responsabilité d'élus locaux de prendre sans tarder l'initiative de réunir les conditions nécessaires au travail du Congrès en fixant le cadre, le contenu et les procédures. Seul ce travail préparatoire permet à la fois de garantir la réussite de la démarche tout en renforçant sa crédibilité à l'échelon national.

Notre détermination à traiter durablement, en profondeur, les freins au développement de la Guyane ne se verra qu'au travers de la qualité de notre organisation et de l'ampleur de l'adhésion populaire qui réclame, dès aujourd'hui, des actions concrètes au service du « Projet Guyane ».

Aussi, par la présente, j'ai l'honneur de solliciter la constitution et la réunion d'un groupe de travail élargi, afin de proposer dans les meilleurs délais : un programme, une méthode et un calendrier de travail.

Dans l'attente de connaître votre sentiment et votre décision à ce propos, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération.

Le Maire

